

Contrôle sur le chapitre d'éducation civique « le collégien »

Exercice 1 : je connais les différents membres du personnel et leur rôle (4 points)

Sous chaque étiquette, indique le nom du personnel représenté en piochant tes réponses dans la liste suivante : CPE / professeur / professeur principal / infirmière / principale / gestionnaire / personnel de cantine / conseillère d'orientation / professeur documentaliste.



Principale /
Professeur principal /
CPE

Professeur /
Professeur documentaliste /
Gestionnaire

Personnel de cantine /
Conseillère d'orientation /
Infirmière

Exercice 2 : je connais les étapes de la scolarité en France (4 points)

Lis le texte ci-dessous et complète le tableau suivant.

Originalité du système français, l'école maternelle accueille les enfants avant la scolarité obligatoire [...]. Elle est le lieu de la première éducation hors de la famille pour la très grande majorité des enfants.
L'école élémentaire accueille les enfants de 6 à 11 ans.
Le collège accueille sans examen de passage tous les élèves à la fin de l'école élémentaire. Il permet de scolariser tous les élèves dans un cadre unique.

Ministère de l'Éducation Nationale

	Durée	Scolarité obligatoire : oui/non
Lycée	3 ans	Oui jusqu'à 16 ans
Collège	4 ans	Oui
Ecole élémentaire	5 ans	Oui
Ecole maternelle	3 ans	Non

Exercice 3 : je connais l'histoire de l'éducation en France et dans le monde (5 points)

Indique pour chaque affirmation : vrai ou faux.

1. Charlemagne a inventé l'école : **faux**
2. Jules Ferry a rendu l'école obligatoire en 1881 : **vrai**
3. L'un des principes de l'école de Jules Ferry est la gratuité : **vrai**
4. En France, les signes religieux sont interdits à l'école : **vrai**
5. L'interdiction des signes religieux à l'école est une conséquence de la laïcité : **vrai**
6. En France, la scolarité est obligatoire de 3 à 16 ans : **faux**
7. En France, les enfants peuvent commencer à travailler après le collège : **faux**
8. L'école est payante, sauf pour les femmes pauvres qui reçoivent une bourse : **faux**
9. Dans le monde, tous les enfants vont à l'école : **faux**
10. En France, tous les enfants vont à l'école : **vrai**

Exercice 4 : je sais lire un texte et en sélectionner des informations pour répondre à des questions (3 points)

« Article 28. Les États parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation. [...] Ils rendent l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous. Ils veillent à ce que la discipline scolaire soit appliquée d'une manière compatible avec la dignité de l'enfant.

Art. 29. L'éducation de l'enfant doit viser à :

- favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant [...];
- inculquer à l'enfant le respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales [...];
- inculquer à l'enfant le respect de ses

parents, de son identité, de sa langue et de ses valeurs culturelles [...] et des civilisations différentes de la sienne;

- préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples [...];
- inculquer à l'enfant le respect du milieu naturel. »

*Convention internationale des droits de l'Enfant (CIDE),
20 novembre 1989.*

- 1) L'article 28 indique le droit pour chaque enfant d'aller à l'école.
- 2) Les phrases qui indiquent que l'école apprend aux enfants à devenir des citoyens sont « préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre » et « inculquer à l'enfant le respect du milieu naturel ».
- 3) La phrase qui indique que l'école apprend aux enfants à respecter les autres est « inculquer à l'enfant le respect des droits de l'Homme ».

Exercice 5 : je connais mon collège (4 points)

- 1) Comment s'appelle mon collège ? **Mon collège s'appelle Les Plaisances.**
- 2) De combien de bâtiments mon collège est-il constitué ? Combien sont des bâtiments pour les cours ? **Mon collège est constitué de 5 bâtiments dont 2 pour les cours.**
- 3) Dans quel bâtiment peut-on trouver la gestionnaire ? La CPE ? La documentaliste ? **La gestionnaire se trouve dans le bâtiment administratif, la CPE et la documentaliste dans le bâtiment A.**
- 4) Dans quel bâtiment se déroulent les repas de la cantine ? **Les repas de la cantine se déroulent au réfectoire.**
- 5) Dans quel bâtiment se trouvent les assistants d'éducation ? **Les assistants d'éducation se trouvent au bâtiment A.**